



Modification de la législation européenne sur les énergies renouvelables

Impacts sur la filière des biocarburants

Frédéric DUPONT

Gembloux, le 08 mars 2013

Avec la participation de:



Avec le soutien de:





Introduction



Introduction

Types de biocarburants

Biocarburants conventionnels (G1)

- Produits à partir de cultures alimentaires
 - Matières premières amylacées, sucrées et oléagineuses
- ⇒ Bioéthanol, biodiesel et HVP



Blé



Colza

Biocarburants avancés (G2)

- Produits à partir de matières premières non alimentaires
 - Biomasse lignocellulosique, déchets et résidus des industries agricole et sylvicole, algues
- ⇒ Btl, méthanol, DME, SNG, H₂, huile pyrolytique, éthanol cellulosique, biogaz, butanol, biodiesel algal, ...



Bois



Paille

Directive Energies Renouvelables (RED 2009/28/EC)

- **Objectifs 2020:**
 - **Global:** 20% d'énergie renouvelable (Belgique: 13%)
 - **Transport:** 10% d'énergie renouvelable

Critères de durabilité pour les biocarburants

- **Réduction des émissions GES** par rapport à l'équivalent fossile (RED Art. 17 §2)
 - 35% (<2017), 50% (2017) et 60% (2018) pour les nouvelles installations
- **Protection de la biodiversité** (RED Art. 17 §3)
- **Maintien des stocks de carbone** (RED Art. 17 §4-5)
- **Respect de la Conditionnalité de la PAC** (RED Art. 17 §6)





Clés de la proposition d'amendement

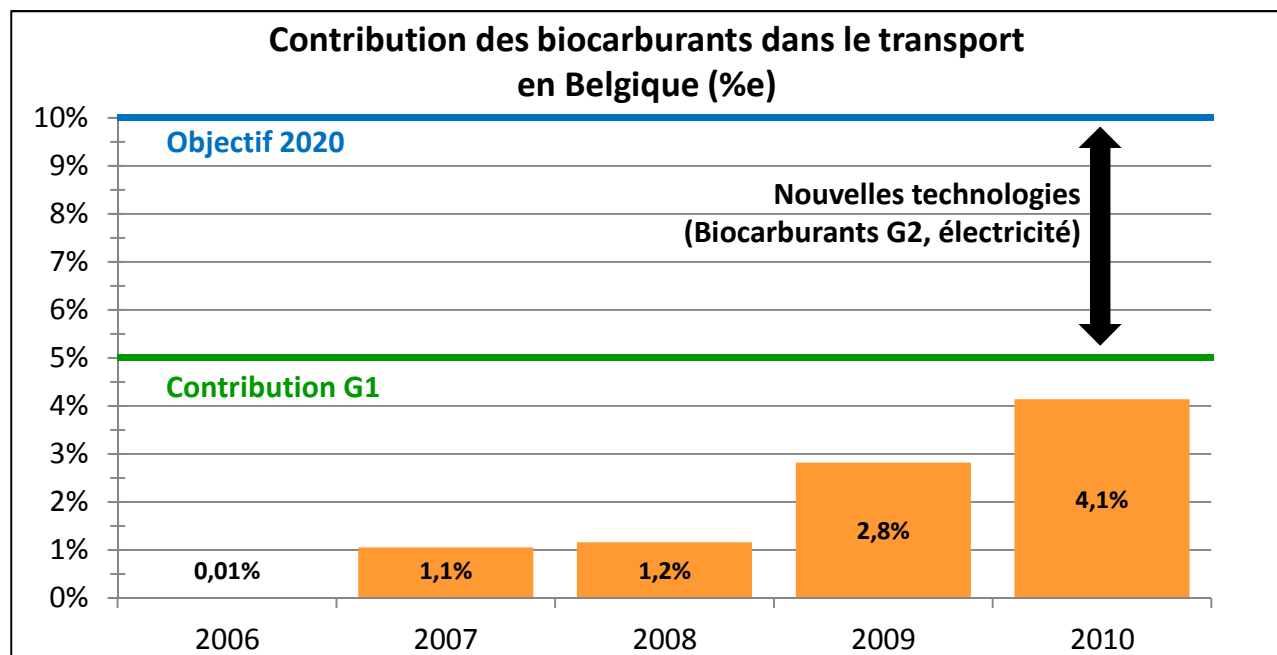


Clés de la proposition d'amendement

Promotion des
biocarburants
avancés

Développement des biocarburants avancés (G2)

- Plafonnement des biocarburants G1 à 5% en 2020



- Suppression du soutien aux biocarburants G1 après 2020
- Facteur multiplicatif (x4) pour les biocarburants issus de déchets et de résidus

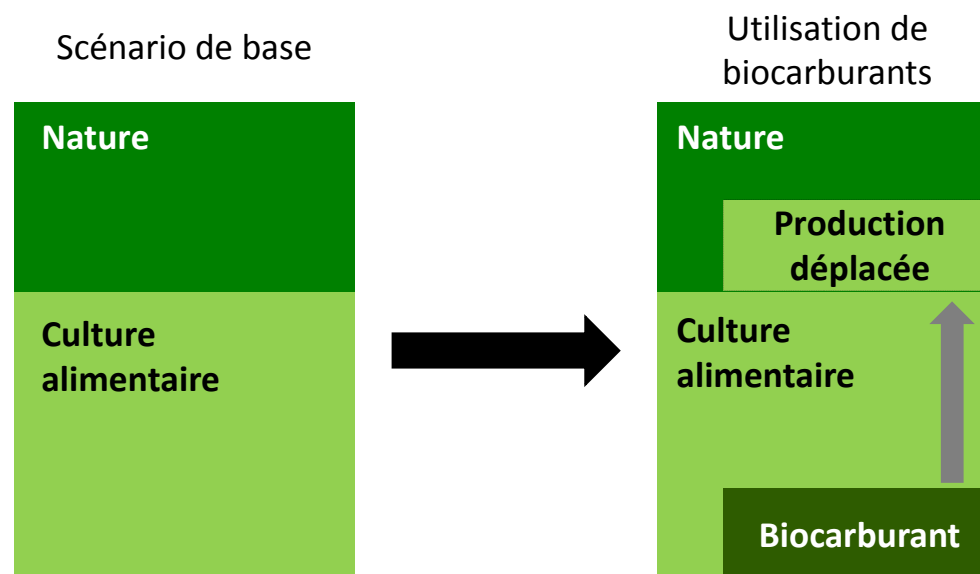
Clés de la proposition d'amendement

Renforcement
des critères de
durabilité

Renforcement des critères de durabilité

- Amélioration des performances environnementales des nouvelles installations (60% de réductions des émissions GES en 2014)
- Facteur ILUC dans le calcul des émissions de CO₂ (Rapports des Etats membres)
- Réexamen du modèle ILUC en 2017

Changement indirect d'affectation des sols (ILUC – Indirect Land Use Change)





Impacts attendus et recommandations de ValBiom



Impacts et recommandations de ValBiom

Promotion des
biocarburants
avancés

Impacts attendus pour la filière

Clés de la proposition	Impacts et observations
Limitation des biocarburants G1 (5%)	<ul style="list-style-type: none">• Dépendance vis-à-vis des biocarburants G2• Surdimensionnement des installations actuelles• Diminution des coproduits (Augmentation des importations)
Suppression du soutien aux biocarburants G1 après 2020	<ul style="list-style-type: none">• Installations économiquement viables après 2020?
Facteurs multiplicatifs pour les déchets et résidus	<ul style="list-style-type: none">• Création d'énergie renouvelable « virtuelle »• Impact sur les prix & volumes des déchets et résidus• Risques de dérives

Impacts et recommandations de ValBiom

Promotion des
biocarburants
avancés

Recommandations de ValBiom

- **Suppression du plafond des biocarburants G1 (5%)
tant que les biocarburants G2 ne sont pas suffisamment développés**
 - ⇒ **Renforcement du soutien financier aux biocarburants G2**
 - ⇒ **Promotion de l'exploitation des terres non utilisées**

- **Rejet du facteur x4 pour éviter les dérives**
 - ⇒ **Support ciblé aux technologies avancées** → Incitants, financements, ...

Impacts et recommandations de ValBiom

Renforcement
des critères de
durabilité

Impacts attendus pour la filière

Clés de la proposition	Impacts et observations
60% de réduction des émissions GES pour les nouvelles installations	<ul style="list-style-type: none">• Amélioration des performances énergétiques et environnementales
Facteur ILUC dans le bilan carbone	<ul style="list-style-type: none">• Impact sur le bilan carbone des biocarburants• Image catastrophique (biodiesel)• Discrimination de la filière• Gestion durable des ressources?
Révision du modèle ILUC en 2017	<ul style="list-style-type: none">• Incertitudes sur la politique à long terme de l'UE

Impacts et recommandations de ValBiom

Renforcement
des critères de
durabilité

Recommandations de ValBiom

- **Rejet du modèle ILUC tant qu'il n'est pas plus fiable scientifiquement**
 - ILUC ne peut pas être observé → Modélisation tributaire des hypothèses
 - Contradictions du modèle ILUC

- ⇒ **Renforcement des mesures contre les effets ILUC**
 - **Accord bilatéraux**

- ⇒ **Critères de durabilité au niveau des ressources pour toutes les utilisations de la biomasse**
 - **Comment?**

- ⇒ **Renforcement des investissements**
 - **Rendements agricoles, optimisation des processus, ...**



Messages clés et discussions



Messages clés et discussions

Messages clés

- **Proposition inadéquate pour atteindre les objectifs fixés**
 - Incertitudes quant à la réalisation des objectifs
 - Impact sur l'industrie des biocarburants
 - Le modèle ILUC ne permet pas une gestion durable des ressources
- **Manque de cohérence dans la politique énergétique de l'UE**
 - Changements fréquents des décisions politiques (2009-2013-2017-2020)
 - Manque de vision à long terme



Discussions

- **Nouveaux objectifs réalisables?**
- **Verdissement de la PAC = pression sur le système food vs non food**



Merci pour votre attention

RED 2009/28/CE:

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2009:140:0016:0062:fr:PDF>

Proposition d'amendement COM(2012)595:

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2012:0595:FIN:fr:PDF>

Position de ValBiom face à la proposition d'amendement:

http://www.valbiom.be/files/gallery/2013_valbiom_positionamendementred1360659054.pdf



Frédéric DUPONT

Chef de Projet Bioénergies

Asbl ValBiom

dupont@valbiom.be

010/47.38.18